

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 1^{er} juillet 2025

80^e anniversaire – Exposition photographique aux Invalides

Madame Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, inaugure avec la Mission Libération une grande exposition photographique aux Invalides le 1^{er} juillet 2025.

Gratuite et visible tout l'été, cette rétrospective du cycle mémoriel organisée par la Mission Libération et le gouverneur militaire de Paris, permettra au public de revivre les temps forts de ces deux années riches en commémoration, projets, débats, honneur aux vétérans français et étrangers, et participation de la jeunesse.

L'exposition est constituée de 22 panneaux visibles dans les douves des Invalides à Paris 7^{ème} en juillet et août 2025.

« Cette exposition est bien plus qu'un simple retour en images : c'est un hommage vivant à celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté, une passerelle entre la mémoire des anciens et l'engagement des nouvelles générations. Grâce au travail remarquable de la Mission Libération et à l'implication de nos territoires, ce cycle commémoratif a su faire résonner partout en France les valeurs de courage, de solidarité et de résilience. C'est cette mémoire partagée qui fonde notre identité républicaine et notre avenir. » Patricia Miralles

Voulu par le Président de la République, le cycle commémoratif a constitué un moment d'unité pour le pays et pour son rayonnement international. Depuis la panthéonisation de Missak Manouchian jusqu'à la cérémonie du 8 mai 2025, en passant par la Normandie, la Provence, Paris, Strasbourg, il a permis de saluer partout sur le territoire l'engagement de la France combattante et celui des Alliés, de rendre hommage aux soldats morts pour la France, aux victimes civiles et aux victimes de la barbarie nazie, sans oublier toutes les résistances notamment celles des Antilles.

A l'heure où les derniers témoins disparaissent, la transmission à la jeunesse et l'implication des territoires de métropole et d'outre-mer ont constitué le fil conducteur des travaux de la Mission Libération. Le numérique a également permis d'envisager des solutions pour garder la mémoire vivante dans les années qui viennent.

Le groupement d'intérêt public (GIP) Mission Libération se compose de membres fondateurs (ministères et établissements publics) ainsi que de membres adhérents issus des collectivités territoriales, des fondations mémorielles et des associations du monde combattant. Il a pour objet l'organisation et la promotion du programme commémoratif du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire. Il se clôturera le 2 septembre 2025 à l'occasion de la commémoration de la capitulation du Japon.

Pour plus d'informations sur la Mission Libération :

<https://www.defense.gouv.fr/mission-liberation>

Contacts médias :

Contact presse Mission Libération
com@missionliberation.fr

Cabinet de la ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants
midarm.communication.fct@intradef.gouv.fr
01 42 19 30 25

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33